

Veillée d'armes et convivialité

Autor(en): **Ichter, Anne-Lise**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2014)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-781106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Politique de sécurité

Veillée d'armes et convivialité

Anne-Lise Ichter

Présidente, Femmes Politique de sécurité (FPS).

L'Association Femmes et Politique de Sécurité (FPS) a tenu sa 23^e assemblée générale le 29 août 2013 au Centre Patronal à Paudex devant un parterre de personnalités de la société civile et militaire. Etaient notamment présents le Div Roland Favre, commandant de la rég ter 1, du Br Jean-Philippe Gaudin, chef du Renseignement militaire et le Conseiller national Olivier Français.

La partie statutaire a donné lieu à la passation de la présidence à Madame Anne-Lise Ichters, de Madame Odile Jaeger Lanore, fondatrice de FPS, qui a été nommée présidente d'honneur en reconnaissance de son engagement à l'association. Le comité réélu est composé de mesdames Viviane Gay, vice-présidente, Eliane Guiraud, secrétaire, Monique Golaz, trésorière et Olivia de Weck, responsable du lien avec le domaine militaire. Au terme de la partie statutaire, Madame Marie-Hélène Miauton, essayiste et chroniqueuse, s'est exprimée sur le thème de l'initiative du GSsA pour l'abolition de l'obligation de servir, sur laquelle le peuple suisse s'est prononcé le 22 septembre dernier. Sous le titre « Veillée d'armes, » elle a rappelé les résultats du récent sondage de la RTS et le sens qu'il convenait de leur donner: le faible taux des indécis, la nécessité de convaincre les personnes apolitiques, l'unanimité étonnante des hommes et des femmes, le vote opportuniste des jeunes. Puis, elle a démontré à l'assemblée combien le GSsA avait raison. *« Il nous dit que n'avons pas tous le temps de jouer à la guerre et c'est vrai parce que certains le font pour nous, à tour de rôle : cela s'appelle le service militaire... Il nous dit que l'armée ne sert à rien parce qu'il n'y a plus de menace, et c'est vrai tant le monde est pacifié, de l'Egypte à la Tunisie, en passant par la Syrie... Il nous dit que les femmes doivent aussi remplir leur devoir militaire et il a raison : elles ne rêvent que de cela, bien avant d'avoir plus de crèches, des salaires au niveau de celui des hommes et d'être aidées aux tâches ménagères... Enfin, il nous dit que tout est plus généreux quand c'est volontaire, ce qui est encore vrai, ce pourquoi nous allons tous décider de*

ne payer nos impôts que les années bissextiles ! » Rires et applaudissements...

La soirée s'est terminée dans la convivialité autour d'un apéritif étoffé.

A.-L. I.

